



**Projet thématique de l'APCE sur
Le rôle des parlements nationaux dans la mise en œuvre
des normes électorales du Conseil de l'Europe
2015-2020**

OBJET

Le Conseil de l'Europe, avec ses divers organes statutaires, joue un rôle central dans la codification du droit électoral, dans l'observation des élections et dans l'assistance aux Etats membres pour améliorer leurs systèmes et processus électoraux.

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) rappelle dans sa *Résolution 1897 (2012) Garantir des élections plus démocratiques* que « (...) des élections démocratiques sont décisives pour garantir que la volonté du peuple est respectée lorsqu'il s'agit de former le corps législatif et le gouvernement à tous les niveaux et que les organes élus sont effectivement représentatifs. » mais aussi que « (...) les citoyens semblent avoir de moins en moins confiance dans les institutions de la démocratie représentative, il est d'autant plus essentiel de renforcer le caractère démocratique des élections et, partant, le lien entre l'expression du peuple et le résultat effectif du vote. ». L'Assemblée a observé plus de 220 élections parlementaires et présidentielles dans les pays européens depuis 1989, en collaboration avec la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise), qui a élaboré en 2002 le Code de bonne conduite en matière électorale.

Dans ses rapports d'observation des élections, ainsi que dans ses résolutions et recommandations sur différents aspects des processus électoraux*, l'Assemblée a fréquemment signalé certaines violations liées aux élections, qui persistent dans un certain nombre d'Etats membres du Conseil de l'Europe, en particulier les abus des ressources administratives ou de l'égalité d'accès aux médias et de l'impartialité des médias, mais aussi le problème de la mise en œuvre effective des lois existantes sur des élections libres et équitables.

*see: <http://www.assembly.coe.int/LifeRay/APCE/pdf/Elections/FundamentalTexts2003-2019-EN.pdf>

PROJET DE L'APCE

L'Assemblée, en coopération avec sa Division de l'observation des élections et de la coopération interparlementaire, Commission de Venise et Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, a développé un projet parlementaire sur le rôle des parlements nationaux dans la mise en œuvre des normes électorales à partir de 2015, qui se poursuivra en 2020.

Dans cette période, le projet ciblait certains pays et était financé par différents programmes régionaux ou spécifiques aux pays réalisés par l'APCE ainsi que co-financé par la Commission de Venise (*voir calendrier détaillé des activités réalisés ci-dessous*). Il est mis en œuvre par la Division de soutien de projets parlementaires de l'APCE et vise à sensibiliser les membres des parlements nationaux des pays cibles à l'importance de leur implication dans la mise en place de systèmes et processus électoraux conformes aux normes du Conseil de l'Europe pour garantir le respect de la démocratie parlementaire et le respect des droits humains et civils dans leur pays. Le projet actuel a été développé dans le but de traiter certains des problèmes récurrents au cours du processus électoral mais aussi afin de partager les bonnes pratiques électorales entre les États membres sur une base d'égal à égal.

MISE EN ŒUVRE ET RÉSULTATS

L'Assemblée a organisé jusqu'à présent six activités entre juin 2015 et décembre 2019, avec un nombre total de 355 participants enregistrés : 121 parlementaires (membres de l'APCE et membres des parlements nationaux) et 234 autres participants (experts, membres de la Commission de Venise et du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, ONG, commissions électorales centrales, organisations internationales, représentants des gouvernements). Une autre activité est actuellement prévue pour septembre 2020 en Géorgie, avant ses élections législatives de 2020.

Les activités dans le cadre de ce projet se sont concentrées sur trois aspects électoraux majeurs, nécessaires à une élection démocratique, auxquels le projet a apporté des réponses :

- ❖ Comment mettre en œuvre le droit à des élections libres et améliorer des normes électorales (voir le rapport de synthèse de la Conférence de Paris, 4-5 juin 2015) ;
- ❖ Comment prévenir et lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux (voir les rapports de synthèse des conférences tenues à Londres les 9-10 novembre 2017 et à Tirana les 10-11 avril 2018) ;
- ❖ Comment assurer une liberté des médias au cours des élections démocratiques (voir le rapport de synthèse de la conférence de Berlin du 4 juillet 2016).

CALENDRIER DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2015-2019 avec les statistiques de participation

Date et Lieu	Activité et programme cadre	Députés	Autres participants
4-5 juin 2015 PARIS	Conférence parlementaire sur la mise en œuvre du droit à des élections libres : le défi de l'application des législations électorales et le respect des standards du Conseil de l'Europe <i>PGG – Partenariat pour bonne gouvernance, programme conjoint avec l'UE 2015-2017 pour l'Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Géorgie, République de Moldova et Ukraine</i>	22	50
18 mai 2016 MINSK	Table ronde nationale sur les normes électorales et l'amélioration des processus électoraux au Belarus <i>PGG 2015-2017</i>	9	20
4 juillet 2016 BERLIN	Conférence parlementaire sur la liberté des médias, pierre angulaire des élections démocratiques <i>PGG 2015-2017</i>	36	30
9-10 novembre 2017 LONDON	Conférence parlementaire régionale sur « L'utilisation abusif des ressources administratives pendant les processus électoraux : un défi majeur pour les élections démocratiques » <i>PGG 2015-2017</i>	20	43
10-11 avril 2018 TIRANA	Séminaire parlementaire conjoint avec le Congrès sur « L'utilisation abusif des ressources administratives pendant les processus électoraux : un défi majeur pour les élections démocratiques » <i>Plan d'action pour Albanie et Bosnie-Herzégovine 2015-2017</i>	20	67
2-3 décembre 2019 TBILISI	Conférence parlementaire régionale sur prévenir et lutter contre l'utilisation abusive des ressources administratives pendant les processus électoraux : le rôle des parlements nationaux <i>Plan d'action pour la Géorgie 2019-2020</i>	14	24
	Total	121	234
TOTAL PARTICIPATION		355	